

ATELIER DE PEDAGOGIE PERSONNALISEE (APP)

Public

Demandeurs d'emploi ou salariés ayant un besoin d'améliorer leur niveau en compétences de base

Conditions d'admission

Prise d'un rdv pour participer à une réunion d'information collective ou un entretien individuel (Salarié). Test de positionnement sur un ou plusieurs domaines permettant de définir le plan de formation individuel.

Organisation et durée de la formation

- Formation individualisée en fonction des besoins et du projet suite à un positionnement (et/ou entretien) permettant l'établissement d'une offre de formation individuelle
- Entrées-sorties permanentes tout au long de l'année
- Durée : Parcours personnalisé de 300 heures maximum
- Rythme : 20 heures hebdomadaires maximum

Lieu

APP Mulhouse – 3 boulevard du Président Roosevelt

Antenne de Thann – 22 rue Kléber

Antenne de Altkirch – 1 rue de la Cure

Antenne de Saint-Louis – 32 rue de Mulhouse

Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

Horaires

APP Mulhouse : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Antenne à Thann : Mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Antenne à Altkirch : Lundi et mardi de 8h à 12h et de 13h à 17h. et le mercredi de 8h à 12h.

Antenne à Saint-Louis : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h (fermé le mercredi après-midi).

Financement

Demandeur d'emploi : Financement Région Grand Est (après validation de l'APP)

Salarié / Entreprise : contactez-nous pour une demande de devis et connaître les possibilités de financement.

OBJECTIFS

Remise à niveau visant à :

- Développer ses compétences de base, en lien avec les compétences clés européennes et compétences CléA afin de favoriser l'insertion professionnelle et/ou le retour à l'emploi durable.
- Acquérir les prérequis d'une formation pré-qualifiante ou qualifiante.
- Préparer un concours ou un examen.
- S'adapter aux évolutions de son environnement social et/ou professionnel.
- Se remobiliser dans une démarche de formation et améliorer ses stratégies d'apprentissage.
- Valoriser le parcours de l'apprenant en lui proposant la certification CléA.

PRE-REQUIS A L'ENTREE

- A minima savoir lire, écrire et parler en français
- Etre motivé à se former et avoir la volonté d'apprendre et/ou de se perfectionner.
- Avoir un projet identifié nécessitant une remise à niveau.

PERSPECTIVES

- Les suites de parcours peuvent se concrétiser par l'entrée en formation pré-qualifiante ou qualifiante, par la réussite d'un examen ou d'un concours, par l'accès direct à l'emploi.
- La validation d'un ou plusieurs domaines du CléA, par l'obtention d'une certification (CléA, CléA numérique).

EQUIPE PEDAGOGIQUE (Formateurs permanents)

Mulhouse

- Nicolas Staerk, Coordinateur APP
- Myrna Jacquin, formatrice (Expression écrite et orale, raisonnement logique, apprendre à apprendre)
- Alain Laplagne, formateur (Maths, comptabilité et biologie)
- Coralie Jaujou, formatrice (bureautique, maths et français)
- Fabienne Fuchs, formatrice (bureautique)

Saint-Louis

- Alexandre Guerin, Coordinateur APP et formateur

Altkirch

- Alexandre Guerin, Coordinateur APP
- Coralie Jaujou, formatrice (bureautique, maths et français)

Thann

- Alexandre Guerin, Coordinateur APP et formateur

Evaluateurs certification CléA : Myrna Jacquin, Fabienne Fuchs, Alain Laplagne

ACCOMPAGNEMENT

Autoformation accompagnée par un formateur référent.

CONTENU

Le parcours de formation vise l'acquisition et/ou le renforcement d'une ou plusieurs compétences clés européennes ainsi que la maîtrise d'un ou plusieurs domaines du référentiel CléA.

- Communication en langue française écrite et orale
- Compétence mathématique
- Compétence numérique
- Apprendre à apprendre, dont identifier et valoriser ses soft skills (compétences transversales telles que l'autonomie ou la capacité de travailler en équipe).
- La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Et des ateliers spécifiques :

- Raisonnement logique, initiation à la comptabilité
- Culture générale
- Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

La durée et les programmes sont adaptés en fonction des acquis antérieurs de l'apprenant et de ses objectifs. Les parcours sont individualisés.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Autoformation accompagnée par un formateur référent
- Travail en individuel et/ou collectif, à l'écrit et à l'oral, en présentiel, sur outils papier et/ou numériques
- Accès à des plateformes pédagogiques, exercices pratiques et mises en situation.
- Échanges et apports d'expériences
- Ludopédagogie : ludification des contenus de formation et ateliers d'éducabilité cognitive (jeux collectifs et individuels).
- Préférence donnée aux méthodes actives (manipuler, participer, avoir droit à l'erreur) et interrogative (réfléchir, (se) questionner, penser différemment) avec supports pédagogiques variés (papier, outils numériques, vidéos, padlet, e-learning, etc.).

PERIODES D'APPLICATIONS EN ENTREPRISES

- Non concerné.

VALIDATION

- Évaluation formative des acquis tout au long de la formation
- Bilan des acquis par domaines
- Attestation de formation.
- Certification CléA et/ou CléA numérique pour ceux qui souhaitent passer la certification CléA et/ou CléAumérique

Contact Mulhouse

Nicolas Staerk
Coordinateur APP
03 89 33 19 12
App.mulhouse@arfp.asso.fr

Contact Antennes

Alexandre Guérin
Coordinateur APP
03 89 34 31 05
App.saintLouis@arfp.asso.fr

Nos engagements qualité

Au service de la réussite de votre projet, l'équipe s'engage à :

- Vous faire bénéficier d'un accueil individualisé,
- Prendre en compte vos atouts et vos contraintes dans la construction de votre parcours,
- Négocier avec vous les termes de votre contrat (objectif, dates, modalités d'organisation),
- Organiser des modalités de travail facilitant vos apprentissages et développant votre autonomie,
- Mettre à votre disposition des moyens, et des ressources
- Vous délivrer une attestation à l'issue de votre formation

Suite à un audit sur site réalisé par **Afnor certification**, l'APP de Mulhouse porté par l'Association pour la Réadaptation et la formation professionnelle (ARFP) est détenteur du **label APP** jusqu'en fin 2023 et de la certification Qualiopi jusqu'à fin 2024.

